

Compte-rendu du conseil d'école du 19 février 2013

Présents : M. Massard, adjoint au maire - , Mme Guido directrice - Mmes Destrez, Frétey, Mouton, M. Bonnaire, professeurs des écoles - Mmes Bouvrais, Cherbonnet, Cozien, Gautier, Sonnic, Sparfel, Truffaut Mr. Lejart, Daumas, représentants des parents d'élèves - Mme Aubry, ATSEM. Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mmes Piednoir, Verrier et Desvaux, professeurs des écoles.

Ordre du jour :

- Informations au sujet des rythmes scolaires
- Questions des parents.
- Informations/demandes diverses

1- Informations au sujet des rythmes scolaires

Distribution d'exemples d'emplois du temps afin de clarifier les choses.

Le cadre :

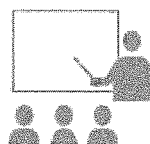
■ Une semaine de
4 jours et demi

incluant
le mercredi matin*

24 heures d'enseignement
hebdomadaires comme
actuellement

*dérogation possible pour le samedi

■ Une journée
d'enseignement allégée
de 45 minutes
en moyenne



■ Une année de
180 jours de classe

contre 144 jours
actuellement

Finlande 190 jours/an
Royaume-Uni 190 jours/an
Allemagne 208 jours/an

■ Une prise en charge
des élèves à l'école
jusqu'à 16h30



Une pause méridienne
de 1 heure 30
minimum



■ Des activités
pédagogiques
complémentaires
organisées en groupes
restreints d'élèves



■ Des temps d'activités
périscolaires
(culture, art, sport, etc.)
dans le cadre
de projets
éducatifs



- Les maires peuvent demander une dérogation pour l'application des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014. *C'est ce qui va être fait pour l'école de Médréac.*

- Monsieur Massard informe le conseil d'une mise en place d'un **comité de pilotage** qui comprendra des élus, enseignants, parents, membres des associations et qui aura pour but de réfléchir à la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014. Des sondages auprès des parents auront lieu. La municipalité tient à ce que les nouveaux rythmes scolaires soient mis en place le mieux possible.

- Questions des parents :

- *Y aura-t-il un allongement de la pause du midi ?* Pour l'instant l'allongement de la pause méridienne n'est pas souhaité. Une fin de classe à 15h45 est envisagée (aucune certitude) avec une prise en charge des enfants par les enseignants et par la mairie jusqu'à 16h30.
- *Des formations sont-elles prévues pour les personnes qui encadreront les TAP (Temps d'Activités Périscolaires mis en place par les mairies) ?* Pas de réponse pour le moment.
- *Y aura-t-il une subvention pour les communes qui ne passeront aux nouveaux rythmes qu'en septembre 2014 ?* Ce n'est pas sûr.

Avis du conseil d'école : passage aux nouveaux rythmes en septembre 2014.

2- Questions des parents élus

- *Une collation peut-elle être autorisée à la garderie du matin ?* Réponse de la mairie : les enfants arrivés avant 8h seront autorisés à apporter une petite collation (compote à boire, yahourt à boire, gâteau...). Les enfants doivent pouvoir la manger en toute autonomie. Le conseil d'école tient à préciser que cela ne doit pas remplacer le petit déjeuner.
- *De nombreux parents se demandent pourquoi il n'y a pas de jeux dans la cour de récréation puisque dans toutes les écoles il y en a.* Réponse : Ce n'est pas une priorité pour le moment, les enseignants ont préféré privilégier des demandes de matériel sportif. La mairie vient d'acheter du matériel de gymnastique pour la salle de sport pour un total de 4 000€ et les enseignants viennent de demander une structure pour la salle de motricité des maternelles (coût : environ 2 000€). De plus, les enfants ont d'autres jeux à leur disposition : buts de foot, filet de volley ball, échasses, vélos (lorsque le temps le permet). Les jeux pour les cours de récréation coûtent très chers, il faut de la place et la sécurité autour d'eux doit être irréprochable. L'entretien est aussi important. Enfin, deux nouvelles classes ont été construites. Ceci n'est pas mis de côté, la mairie ne se refuse pas à envisager des achats de jeux sur la cour.

- *Dans combien de temps la peinture au sol sera réalisée dans la cour des petits ?* Réponse : Dès que le temps le permettra. Les enseignants vont expliquer aux agents municipaux ce qu'ils souhaiteraient au mois de mars. Des peintures seront aussi réalisées dans les cours élémentaires.
- *Des parents souhaitent l'introduction de produits frais Bio à la cantine, qu'en pensez-vous, est-ce en projet? Sinon, pourquoi ?* Réponse de la mairie : Il y en a déjà (légumes). Des produits labellisés sont déjà présents, les produits locaux sont privilégiés. Le Bio est cher. Des travaux sont prévus pour agrandir la cuisine.
- *A quelle date commencera l'extension du parking ?* Réponse : Le devis est signé. Les travaux ont débuté début mars.
- *Serait il possible d'autoriser les élèves (à partir du CP) à emmener une gourde ou une bouteille d'eau, et ce pour question d'hygiène ?* Réponse des enseignants : Pour les CP, les enfants peuvent apporter un gobelet marqué à leur prénom, ils pourront ainsi aller chercher de l'eau au robinet lors des moments prévus à cet effet. Pour les CE1, il y a des gobelets et un point d'eau dans la classe. Pour les CE2, CM1 et CM2, les enfants peuvent, comme depuis le début de l'année, apporter une bouteille d'eau.

Les parents proposent l'idée de la mise en place d'une fontaine à eau. La mairie et les enseignants n'y sont pas favorables pour de multiples raisons : à quel endroit la mettre ? qui s'en occuperait ? Que chaque classe puisse être autonome pour cette question-là semble préférable et beaucoup plus pratique.

Les parents demandent si l'eau du robinet est potable. La mairie répond oui.

- *Des parents demandent à ce que les élèves puissent faire autre chose que du coloriage ou des jeux de société à la garderie (loisirs créatifs.) Est-ce possible ? Sinon, pourquoi ?* Réponse de la mairie : Pour l'instant pas de décisions prises pour l'achat de jeux. Un manque de soin de la part des enfants envers les jeux actuels a été remarqué, les jeux sont souvent abîmés. L'idée d'introduire des jeux de construction est envisagée mais un problème de place se posera. En effet, les salles de garderies, notamment celle de l'élémentaire, sont assez petites et l'utilisation de jeux de loisirs créatifs et de constructions nécessite d'avoir un peu de place.

Une proposition de faire une collecte de jeux collectifs auprès des parents est faite.

- *Serait-il possible que la facturation de la cantine ainsi que la garderie soit faite par la mairie ? Les parents font la proposition suivante : acheter les tickets à l'école ou bien avoir une facture cantine chaque mois comme pour la garderie.* Réponse de la mairie : Le mode ticket est conservé pour la cantine avec achat à la mairie. Pour la garderie, à partir du 1er avril une facture détaillée sera établie. Les familles paieront au quart d'heure.

3- Demandes/informations des enseignants.

- *La boîte rouge contenant la vanne de gaz au fond de la cour élémentaire (vers la cantine) doit être sécurisée car les enfants pourraient se blesser avec.* La mairie va faire le nécessaire.
- *La création d'un petit chemin menant à la salle omnisport est-elle envisageable ? Cela éviterait de faire le tour par la rue principale de Médréac en cas de temps pluvieux lorsque les classes se rendent à la salle ou à la bibliothèque.* La mairie va faire le nécessaire.
- *Une nouvelle planche est demandée pour le nouveau portail gris qui se trouve à l'entrée de l'école.* La mairie va faire le nécessaire.
- Les agents municipaux ont construit un nouveau local dans la salle omnisport pour contenir tout le nouveau matériel de sport. Ce matériel est à la disposition des deux écoles. Une clef va être donnée à chaque école. Un chariot a été acheté pour faciliter le rangement.
- Les enseignants vont disposer de la salle le mardi après-midi en entier pendant la période 4 car l'école privée ira à la piscine et n'aura donc pas besoin de son créneau. Les enseignants demandent si l'année prochaine il pourra être envisagé d'avoir une après-midi entière de disponible. Ce sera à voir lors de la réunion qui gère les créneaux de sports.
- **Remerciements** : Merci à la mairie pour le matériel de sport et les six nouveaux lits du dortoir. Merci aux agents municipaux pour le local de la salle de sport.
- **Rappel** : Les mercredis 3 avril et 22 mai seront travaillés.
- Le prochain conseil d'école aura lieu au mois de juin.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido



La secrétaire de séance Cécile Mouton

